

temple ne pouvait être que celui d'Auguste. Nous admettons parfaitement qu'il est possible que la première église de Saint-Pierre ait été fondée sur des débris du paganisme, mais il ne s'en suit pas de là que ce devait être le temple des Césars. Nous avons même parlé d'une inscription en l'honneur de Vesta et de Vulcain trouvée à la place Saint-Pierre ; qui sait si ces deux divinités n'avaient pas un temple dans cet endroit, car on sait, comme le dit Artaud (1), que ces monuments étaient ordinairement placés dans une île et en dehors des villes. Or, l'île Saint-Pierre (car c'en était une, chose que M. Auguste Bernard paraît ignorer, comme nous le prouverons tout-à-l'heure) réunissait ces deux conditions.

Cependant nous ne chercherons pas à insister sur l'existence d'un temple de Vesta à la place St-Pierre, parce que nous ne pourrions nous appuyer sur aucune preuve ; mais nous dirons que d'anciennes traditions religieuses, remontant à l'établissement du christianisme, signalent l'île Saint-Pierre comme le berceau de la religion du Christ dans les Gaules, ainsi que nous le prouverons en parlant de Saint-Nizier, et que ces témoignages, aussi authentiques que vénérables par leur antiquité, s'opposent à ce que nous adoptions l'opinion de M. Auguste Bernard qui pense qu'aucun autre motif que celui qu'il indique n'avait pu porter à construire l'église de Saint-Pierre hors Lyon, et qu'il en est de même de Saint-Nizier. Cependant, l'existence du bourg du confluent (*pagi condai*), prouvée par le monument de la rue de la Vieille, motiverait parfaitement une église bâtie par les habitants, dont une partie avait dû se convertir à la foi chrétienne par les prédications de Saint-Pothin, Saint-Irénée et des autres pasteurs de Lugdunum qui succédèrent à ces saints martyrs.

Artaud prétend que cette église Saint-Pierre assise, d'abord

(1) *Lyon souterrain*, pages 195.-195.